

**COMMUNE DE WESTHALTEN**  
**Haut-Rhin**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE WESTHALTEN  
SEANCE ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE 2017**

L'an deux mille dix-sept, le deux octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de Westhalten s'est réuni en séance ordinaire, après convocation légale, sous la présidence du Maire, Gérard SCHATZ.

Présents :

Les Adjoints : Sébastien DIRINGER et Béatrice KEPFER et Véronique DEBENATH.

Les Conseillers : VALENTIN Sylvie, DOMON Dominique, HASSENFRAZ Michèle, WISSELMANN Frédéric, HUNTZIGER Nathalie, THERY Stéphane, BURGENATH Mikaël, KUNTZ Aurore, KRENCKER Bernard.

Excusés: BASS Sandrine, MUNCH Jean-Marc.

Assiste à la séance: WUCHER Patrice, Secrétaire de Mairie.

**ORDRE DU JOUR:**

Points 1: Désignation d'un secrétaire de séance

Points 2: Approbation du PV de la séance du 17 juillet 2017

Points 3: Transformation du dépôt de pompiers et création d'un commerce multi-services

Points 4: P.L.U.

Points 5: Travaux rue de la Fontaine

Points 6: Budget primitif: décision modificative n°1

Points 7: Rapports d'activités

Points 8: Fermage

Points 9: Compte rendus divers

\* Situation des permis

\* Divers

**POINT 1: DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

M. le Maire propose, conformément à l'article L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, de désigner M. Wucher Patrice, secrétaire de mairie, en qualité de secrétaire de séance. Après délibération, le Conseil municipal désigne M. Wucher Patrice en qualité de secrétaire de séance du Conseil municipal.

**POINT 2: ETUDE DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 17 JUILLET 2017**

Après lecture, le procès verbal de la séance du 17 juillet 2017 est approuvé et signé par tous les membres présents.

**POINT 3: TRANSFORMATION DU DEPOT DE POMPIERS ET CREATION D'UN COMMERCE MULTI-SERVICES**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'attribution d'une subvention de la Région Grand Est au titre de la rénovation énergétique; du Scot au titre des certificats d'économie d'énergie; de l'Etat au titre des travaux Divers d'Intérêt Local (réserve parlementaire); de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux et l'Etat au titre du contrat de ruralité pour la transformation du dépôt de pompiers et création d'un commerce multi-services.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le commerce multi-services va ouvrir le 2 octobre 2017.

Le conseil décide de louer l'ancien dépôt d'incendie au Comptoir de la Vallée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et fixe le prix du loyer annuel à 4.800 €, révisable annuellement au 1<sup>er</sup> janvier, en fonction de l'indice de référence des loyers (I.R.L.) du 2<sup>ème</sup> trimestre par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année précédente. Autorise Monsieur le Maire à signer le bail à intervenir avec le Comptoir de la Vallée.

**POINT 4: P.L.U**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal d'une part la synthèse et l'analyse des demandes et remarques formulées lors de l'enquête publique et d'autres part les propositions de la commission d'urbanisme en vue de l'approbation du PLU.

Le conseil municipal, après avoir délibéré décide d'accepter ces propositions.

**POINT 5: TRAVAUX RUE DE LA FONTAINE**

Travaux d'aménagement de voirie de la rue de la Fontaine : choix de l'entreprise TPV de Rouffach pour réaliser le lot n°1 (AEP) pour un montant de 78.922,72 € HT; choix de l'entreprise Hueber Electricité de Mulhouse pour réaliser le lot n°2 (Réseaux Secs) pour un montant de 28.941,04 € HT et choix de l'entreprise TPV de Rouffach pour réaliser le lot n°3 (VRD) pour un montant de 120.838,97 € HT.

**POINT 6: BUDGET PRIMITIF: DECISION MODIFICATIVE N°1**

Après examen de la situation financière arrêtée à ce jour, M. le Maire propose de modifier le budget primitif 2017 comme suit:

- Section de fonctionnement : Dépenses :		
- 022	Dépenses imprévues	-5.710,00 €
- 673	Titres annulés (exercices antérieurs)	+5.710,00 €

**POINT 7: RAPPORTS D'ACTIVITES**

Le conseil prend acte du rapport d'activité 2016 de l'eau et de l'assainissement du Sivom de l'Ohmbach.

**POINT 8 : FERMAGE**

Le conseil municipal approuve l'état des surfaces plantées en vigne pour l'année 2017 qui est le même que celui de 2016.

Le conseil municipal décide de retirer les parcelles section 13 n°15 de 15a40 et section 13 n°20 de 5a33 du Domaine des Trois Collines de 2018 à 2020 suite à l'arrachage de ses vignes.

**POINT 9 COMPTES RENDUS DIVERS****\* Situation des permis**

Monsieur le Maire effectue un compte rendu de la situation des permis de construire.

**\* divers**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'entreprise Tradec de Sundhoffen va réaliser des travaux d'entretien de la voirie pour un montant de 11.280 € HT.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'entreprise Sas Protec 68 de Mulhouse a réalisé des travaux de remise en état du logement communal situé au 19 rue de l'Eglise pour un montant de 8.279 € HT.

\* Monsieur le Maire informe l'assemblée que le montant du dégrèvement des impôts pour les jeunes viticulteurs s'est élevé à 333 € pour la Commune de Westhalten pour l'année 2017.

\* Monsieur le Maire informe l'assemblée que le logement communal situé au 19 rue de l'Eglise, sera loué à Madame Manon Leh à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2017.

\* Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'attribution de la note de 20,50, au secrétaire de mairie Patrice Wucher, sur la qualité comptable, score IQCL 2016, qui est la plus haute du Centre des Finances Public de Rouffach.

\* Monsieur le Maire informe l'assemblée que la section de Gymnastique du Cercle Sportif et Culturel Saint Aloyse de Westhalten va organiser le mardi 31 octobre à 17H30, Halloween pour les enfants du village.

\* Monsieur le Maire informe l'assemblée que la fête de Noël des personnes âgées est fixée au samedi 9 décembre 2017 à 11h30 à la salle polyvalente.

La séance est levée à 22h30.

COMMUNE DE WESTHALTEN

PV DU CM DU 2 OCTOBRE 2017

Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la  
Commune de Westhalten de la séance du 2 octobre 2017

## Ordre du jour:

Points 1: Désignation d'un secrétaire de séance

Points 2: Approbation du PV de la séance du 17 juillet 2017

Points 3: Transformation du dépôt de pompiers et création d'un commerce multi-services

Points 4: P.L.U.

Points 5: Travaux rue de la Fontaine

Points 6: Budget primitif: décision modificative n°1

Points 7: Rapports d'activités

Points 8: Fermage

Points 9: Compte rendus divers

\* Situation des permis

\* Divers

Nom- Prénom	Fonction	Signature	Procuration
<b>SCHATZ Gérard</b>	Maire		
<b>DIRINGER Sébastien</b>	Adjoint		
<b>KEPFER Béatrice</b>	Adjointe		
<b>DEBENATH Véronique</b>	Adjointe		
<b>BASS Sandrine</b>	Conseillère	Excusée	
<b>VALENTIN Sylvie</b>	Conseillère		
<b>DOMON Dominique</b>	Conseiller		
<b>HASSENFRATZ Michèle</b>	Conseillère		
<b>MUNCH Jean-Marc</b>	Conseiller	Excusé	
<b>WISSELMANN Frédéric</b>	Conseiller		
<b>HUNTZIGER Nathalie</b>	Conseillère		
<b>THERY Stéphane</b>	Conseiller		
<b>BURGENATH Mikaël</b>	Conseiller		
<b>KUNTZ Aurore</b>	Conseillère		
<b>KRENCKER Bernard</b>	Conseiller		